

Chers parents, Amis cyclos,

Après deux années marquées par les tristes annulations de notre séjour, nous comptons bien revivre en avril les moments forts, amusants, sportifs et conviviaux dont nous avons été privés.

« *A ce sujet<sup>1</sup>, nous ne sommes pas devins et nous ignorons à l'heure actuelle les dispositions sanitaires qui prévaudront en 2022 en France.*

*Cela étant, contraintes organisationnelles obligent, nous sommes tenus d'anticiper les conditions dans lesquelles notre voyage pourra s'organiser.*

*A l'heure actuelle, si l'on s'en tient aux mesures en vigueur dans ce pays, trois possibilités existent pour s'y rendre, s'y loger et participer aux visites et activités envisagées.*

- *Un test PCR payant réalisé 48h ou 72h avant le départ et répété dans le même laps de temps durant le séjour.*
- *Un certificat de rétablissement au covid datant d'au moins 15 jours et de moins de 6 mois.*
- *Un certificat de vaccination.*

*Parmi ces possibilités et dans le cadre d'un voyage collectif, seule la troisième s'avère réaliste.*

*La première est hasardeuse, onéreuse et irréaliste qui plus est dans le cadre d'un séjour comme le nôtre.*

*La deuxième est très aléatoire et inconcevable dans la perspective d'un voyage de ce type. »*

Nous ne pouvons, nous responsables du séjour cyclo, que nous aligner à cette décision de la direction. **Cela signifie donc que le voyage ne sera possible que pour les élèves vaccinés.**

« *Nous espérons, chers parents et chers élèves que vous comprendrez le bien-fondé de cette décision dictée par le seul souci de concilier à la fois un voyage de qualité et la santé et le bien-être de toutes et de tous<sup>1</sup>.* »

Pour Saint-Bar Cyclo

Toni Polizzi et Yves Michiels



<sup>1</sup> Extrait repris et adapté du courrier envoyé par le directeur aux parents des élèves de rhétos (voyages) Informations sur le site du cyclo : [www.saintbarcyclo.be](http://www.saintbarcyclo.be)